

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
20 NOVEMBRE 2019 À PARTIR DE 17 H 30**

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE :

**AFIN D'AUTORISER L'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 950, CHEMIN DES MOULINS (DISTILLERIE SAZERAC)
(SECTEUR POINTE-SAINT-CHARLES)**

PRENEZ AVIS que, à la suite de l'adoption du premier projet de résolution indiqué ci-dessus lors de sa séance ordinaire du 11 novembre 2019, le conseil d'arrondissement tiendra une assemblée publique de consultation le **20 novembre 2019 à partir de 17 h 30** à la mairie d'arrondissement du Sud-Ouest située au 815, rue Bel-Air, à la salle du conseil (2^e étage).

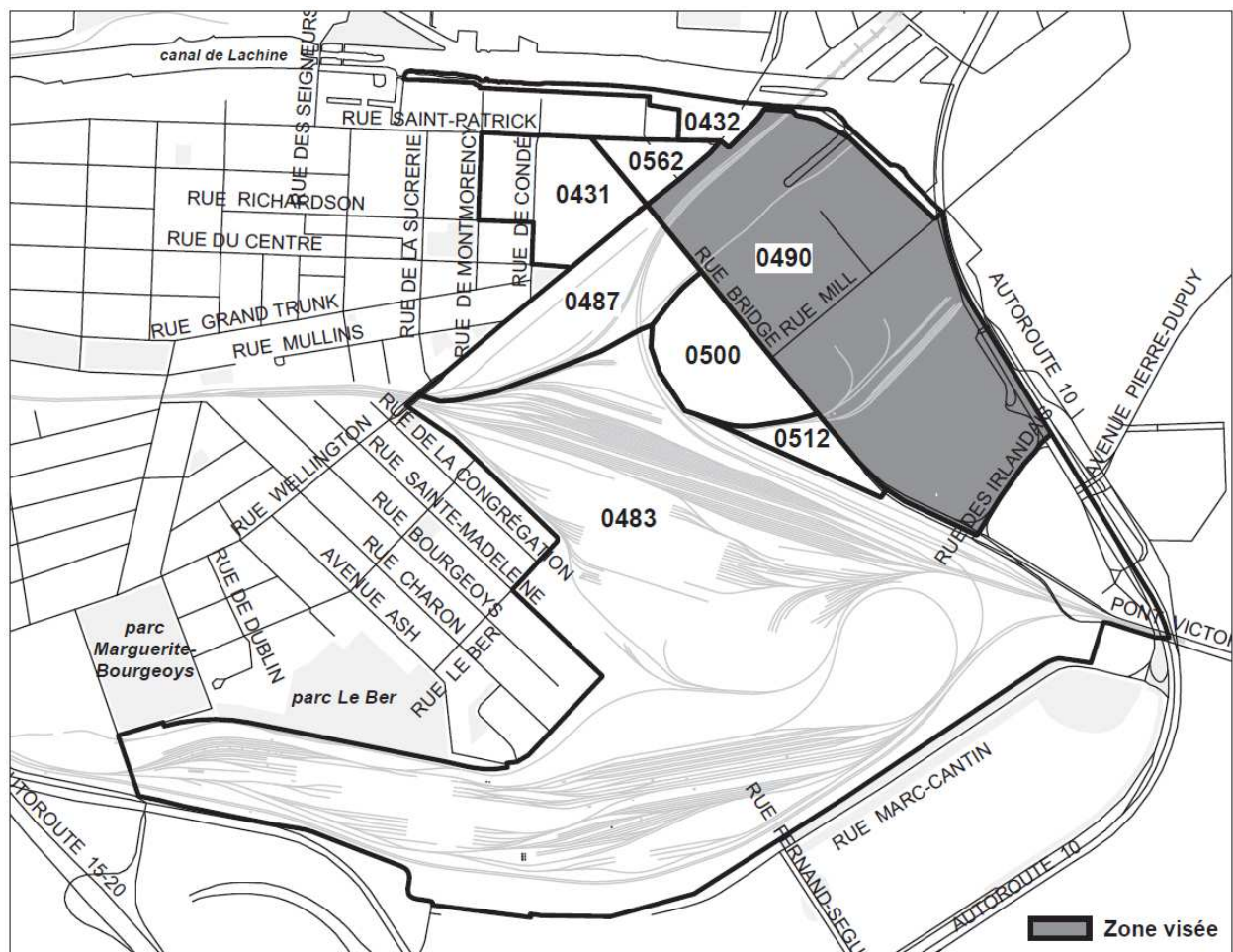
Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le site du projet est situé dans le secteur Bridge-Bonaventure, dans le quartier de Pointe-Saint-Charles.

Ce premier projet de résolution vise à autoriser les usages « Vins et spiritueux » et « salle d'exposition », de la catégorie C. 4, afin de permettre l'aménagement d'une salle de dégustation, d'une boutique et d'une salle d'exposition dans la distillerie.

Les dispositions relatives à l'usage sont susceptibles d'approbation référendaire.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0490 ainsi que les zones contiguës 0431, 0432, 0483, 0487, 0500, 0512 et 0562, toutes situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Ce premier projet de résolution est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 12 novembre 2019

La secrétaire d'arrondissement
Daphné Claude